

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un nouveau Président à la tête d'Arc Sud Bretagne

Bruno Le Borgne prend la suite d'André Pajolec à la tête d'Arc Sud Bretagne. Il a été élu mardi 10 octobre lors d'un Conseil Communautaire dédié. Les Vice-Présidents et membres du Bureau ont également été renouvelés le 24 octobre.

Bruno Le Borgne, engagé sur le territoire depuis plus de 20 ans

Bruno Le Borgne, de profession exploitant de carrières, a débuté son engagement politique en 1995, en tant que conseiller municipal de la Roche-Bernard. Il en est le premier adjoint au maire depuis 2008. Il a également été Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de La Roche-Bernard de 2008 à 2011.

Il a par ailleurs occupé plusieurs autres mandats : Vice-Président du Pays touristique de la Baie Rhuys Vilaine, Vice-Président de l'Office de Tourisme communautaire depuis 2012 et Vice-Président du Comité d'estuaire de la Vilaine depuis 2014.

Bruno Le Borgne a intégré la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne à sa création en 2011, en tant que Vice-Président en charge des sports. Depuis 2014, il est le premier Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la Culture, de la Communication et des TIC. Il en prend aujourd'hui la Présidence et gèrera en direct l'aménagement du territoire.

Une feuille de route claire jusqu'à la fin du mandat

Bruno Le Borgne a clairement affiché ses objectifs pour les trois prochaines années. Il souhaite en priorité poursuivre le désendettement de la Communauté de Communes, afin de retrouver une situation financière équilibrée à l'occasion du renouvellement du mandat en 2020. Il souhaite notamment que la collectivité procède à un rééquilibrage financier par compétence. Un autre de ses objectifs est de développer nos relations avec les acteurs du Pays de Vannes et notamment Questembert Communauté, dans la poursuite des actions déjà engagées (plan mobilité, Plan Climat Air Energie Territorial, transfert de compétence eau et assainissement en 2020, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Les Vice-Présidents

La répartition des rôles des Vice-Présidents change finalement assez peu. Chaque commune dispose d'un Vice-Président affecté à une compétence, selon la répartition suivante :

1^{er} Vice-Président au Développement Economique : Michel CRIAUD

2^{ème} Vice-Président aux Finances - Ressources Humaines - Mutualisation : Guy DAVID

3^{ème} Vice-Président aux Solidarités : Christian DROUAL

4^{ème} Vice-Président à l'Environnement : Joël BOURRIGAUD

5^{ème} Vice-Président à la Culture, aux TIC et aux Sports : Bernard AUDRAN

6^{ème} Vice-Président au Tourisme : Jean-Marie LABESSE

7^{ème} Vice-Président aux Travaux : Patrick BEILLON

8^{ème} Vice-Président aux Chantiers d'insertion : Denis LE RALLE

9^{ème} Vice-Présidente aux Relations extérieures : Marie-Odile JARLIGANT

10^{ème} Vice-Président à l'Enfance-Jeunesse : Bertrand ROBERDEL

11^{ème} Vice-Président à l'Emploi-Formation : Gérard GUILLOTIN

Sont présents :

Bruno Le Borgne, Président d'Arc Sud Bretagne

Vincent Vigneron, Directeur Général des Services